

Recherches sociographiques



Suzanne MARCHAND, *Partir en famille. Fécondité, grossesse et accouchement au Québec, 1900-1950*, Québec, Septentrion, 2012, 243 p.

Nancy Couture

Volume 54, Number 1, January–April 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015227ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015227ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Couture, N. (2013). Review of [Suzanne MARCHAND, *Partir en famille. Fécondité, grossesse et accouchement au Québec, 1900-1950*, Québec, Septentrion, 2012, 243 p.] *Recherches sociographiques*, 54(1), 200–201.
<https://doi.org/10.7202/1015227ar>

Tout cela est finement évoqué dans ce petit livre intelligent et bien écrit, qui donne envie d'en savoir plus aux spécialistes de l'histoire urbaine ou religieuse, lesquels pourront se reporter à la thèse de l'auteur. La démarche puise en effet à la fois dans les méthodes et approches de l'histoire et de l'ethnographie, et se situe dans la tradition des monographies de paroisse, et permet d'aller au-delà des clichés sur l'emprise de l'Église avant la Révolution tranquille. De lecture agréable, le livre vise un large public intéressé à l'histoire urbaine en général et à celle de la ville de Québec en particulier.

Si le livre de Gilbert est difficile à trouver en librairie, tout bon moteur de recherche dirigera le lecteur intéressé vers le site de l'éditeur et un bon de commande.

Andrée FORTIN

Département de sociologie,
Université Laval.
andree.fortin@soc.ulaval.ca

Suzanne MARCHAND, *Partir en famille. Fécondité, grossesse et accouchement au Québec, 1900-1950*, Québec, Septentrion, 2012, 243 p.

Inspirée d'une exposition intitulée *Partir pour la famille* présentée au Centre d'interprétation historique de Sainte-Foy, Suzanne Marchand propose un ouvrage composé de neuf chapitres traitant des thèmes liés à la maternité tels que la fécondité, l'avortement, la stérilité, la mortalité maternelle et infantile chez les couples québécois entre 1900 et 1950. Des témoignages d'hommes et de femmes provenant des Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval ainsi que différentes études, notamment sur les pratiques et croyances des cultures française et anglo-saxonne susceptibles d'avoir influencé la culture québécoise, servent de matériaux de référence. Nul doute, diverses informations et anecdotes sur la vie privée des Québécois, particulièrement sur la maternité, sauront piquer la curiosité du grand public, mais rien de nouveau ici sur le plan scientifique.

On peut y lire, entre autres, qu'au Québec en matière de fécondité, la première moitié du 20^e siècle est celle où régnait une idéologie nataliste ; les familles nombreuses sont recommandées par le curé tout comme elles sont une source de fierté pour le père. Pour la femme mariée, la capacité de procréation, de transmettre la vie est très valorisée, ainsi il n'est pas étonnant d'apprendre qu'en cas de stérilité soit l'entourage familial proposait de donner un enfant, soit on envisageait d'adopter. Pourtant, l'auteure souligne que ce ne sont pas tous les couples mariés qui souhaitent avoir plusieurs enfants ; certains commençaient prudemment à contrôler ou espacer les naissances à l'aide de diverses pratiques, parfois interdites, mais somme toute les familles nombreuses sont devenues de plus en plus rares au cours de la période étudiée (p. 77).

L'importance accordée par les Québécoises au fait de *partir en famille*, selon Suzanne Marchand, ne va pas sans inquiétudes, à commencer par l'accouchement lorsque la mort pour la mère et pour l'enfant plane comme une épée de Damoclès

ou encore, la peur d'être l'objet de honte et de culpabilité pour la femme qui met au monde un enfant anormal, ou bien le comble de la malchance : donner naissance seulement à des filles, soulevant du coup un soupçon sur la virilité du père. Selon l'auteure, la beauté et le sexe masculin de l'enfant à naître sont les premières qualités prisées par les mères québécoises, mais qu'en est-il pour les pères ? Le mystère demeure puisque le livre conclut sur ce questionnement.

Nancy COUTURE

Doctorante,
Université Laval.
nancycouture@live.ca

Hélène BELLEAU et Agnès MARTIAL (dirs), *Aimer et compter ? Droits et pratiques des solidarités conjugales dans les nouvelles trajectoires familiales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, 247 p.

L'intégration des femmes dans le marché du travail et la libéralisation des pratiques sexuelles ont considérablement bouleversé les normes et les usages de l'argent et des biens au sein des familles. Pour évaluer ce changement, l'ouvrage collectif *Aimer et compter ?* a regroupé des chercheurs de Belgique, de France, du Québec et de Suisse afin de comparer les liens d'entraide familiaux en fonction de l'évolution des droits juridiques des dernières décennies. Les auteurs abordent principalement des questions sur le besoin grandissant d'autonomie financière, d'égalité des droits et de liberté de culte chez les couples contemporains. C'est au Québec que l'on constate la plus grande mutation des valeurs. Cette province canadienne a, en effet, enregistré, en 2007, la proportion de naissances hors mariage la plus élevée (62 %), une forte augmentation du nombre de divorces et de familles recomposées dans les années 2000 et la proportion la plus considérable de conjoints non mariés du monde (33 %). Comment expliquer ces statistiques particulièrement importantes au Québec, mais observées également dans l'ensemble des pays à l'étude ?

Au plan juridique, Jean-Louis Rochon explique que l'institution du mariage n'est plus inébranlable. En Belgique, cette institution est récemment passée de la forme rigide et indissoluble vers un pacte *sui generis* renouvelé au jour le jour. L'abandon de l'intérêt pour la tradition, pour l'autorité et la responsabilité face à la notion de « contrat de mariage » montre clairement le désir des conjoints d'institutionnaliser de nouvelles préférences. En fait, « l'ère n'est plus aux solidarités conjugales obligées », elle a été remplacée par le mariage d'amour fondé sur la liberté du sentiment. Marianne Kempeneers va dans le même sens. Elle avance l'idée selon laquelle il s'est produit une transition d'une solidarité familiale dite mécanique (faible division du travail et conscience collective forte) vers une solidarité organique (division du travail plus élaborée et culte de l'individualisme). Ce transfert a eu pour conséquence principale de transformer les rapports entre conjoints, passant d'un modèle « pourvoyeur/ménagère » vers le modèle « à deux